

## Call conférence FTPE du 17/04/20

### 16.04.20 : préparation de la conférence téléphonique

#### Points abordés :

- Le renforcement des besoins en fonds propres reste la priorité concernant de nombreuses TPE.
- Concernant les Marchés, les autorisations ne sont pas systématiquement accordées dans toutes les villes : lorsque certains maires n'agissent pas, face aux refus des préfets... peut-on contacter les préfets de région pour uniformiser l'ouverture des marchés ? Il y a urgence.
- Suggestion : utiliser le canal des associations d'élus pour faire passer nos messages et demandes.
- Mise en ligne du guide publié sur le site de BPI.
- Questionner le secrétariat d'état d'Agnès Pannier-Runacher concernant la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations ? Pour l'instant la CDC communique uniquement sur sa capacité à collecter les dons à destination des soignants... la solidarité nationale doit bénéficier à tous !
- Secteur assurance : quid des 1,5 milliard à destination des TPE annoncés par la FFA ? (Cf. lettre et mail à la présidente Florence Lustman).
- Obtenir les aides et/ou prêts proposés par l'État peut relever du parcours du combattant pour certaines, TPE... : nous avons mis sur le site une liste de consignes, bonnes pratiques, renvois vers les sites web appropriés. Pour plus de précisions, utiliser le formulaire [contact@ftpe-france.fr](mailto:contact@ftpe-france.fr).
- Relayer auprès du secrétariat d'État, des élus et des médias les difficultés rencontrées par les entrepreneurs auprès des banquiers, et des assureurs-crédits (avec en arrière-plan le rôle funeste de la COFACE, qui a annoncé la disparition en grand nombre de TPE, artisans et commerçants).
- Capitaliser sur la déclaration de M. Darmanin "**Aucune entreprise ne doit rester sur le carreau**" et sur l'impatience de Bercy quant à la participation des assureurs à l'effort de solidarité nationale (fait que nous avons mis en évidence dès le premier jour, voir communiqué).

### 17.04.20 : conférence téléphonique

#### Intervention de Sophie Moreau :

- Mise en garde vis-à-vis de certains journalistes uniquement à la recherche de témoignages négatifs,
- Conseil : s'assurer que les aides sont destinées aux entreprises en difficulté, Un participant confirme avoir perçu aujourd'hui les aides-salariés pour le mois de mars.

#### Intervention de Murielle Gardret :

- L'aide de 1500€ est bien entendu appréciée par les Indépendants, toutefois de nombreux questionnements subsistent quant à l'élargissement de l'aide additionnelle et des critères d'éligibilité,
- Pour rappel, de nombreux Indépendants ont souffert des mouvements "Gilets Jaunes" et des grèves,

*Deux points remontés par Murielle Gardret, suite à la conférence :*

- *Voir avec Bercy pour étendre à l'ensemble des indépendants et/ou profession des accompagnateurs (formateurs, coachs, osthéopathes etc...) l'aide supplémentaire de 1250 euros donnée actuellement aux commerçants et artisans.*

*Pour mémoire, les formateurs dont beaucoup interviennent comme coachs (codes naf 7022 Z ET 8559 A) aussi ont déjà subi beaucoup de revers liés aux réformes professionnelles successives ET gilets jaunes ET grèves SNCF. Pour information, de nombreux groupes /grandes entreprises ont arrêté tous les budgets formation /séminaires etc... pour l'année complète 2020 (donc rien avant 2021). Certaines ont reporté au dernier trim 2020.*

- *Certains indépendants n'ont pas eu de chiffre d'affaires en Avril 2019 (gilets jaunes) et auraient pu en avoir en 2020 (devis signés) et ne peuvent pas facturer en raison du confinement. Donc ils déclarent zéro en 2019 et zéro en 2020 ; ce qui ne permet pas d'aide de 1 500 euros car cela ne correspond pas à une perte de 50%. Ce n'est pas normal*

#### Intervention de Clothilde Auphan :

- En dépit d'une trésorerie saine, son entreprise a besoin d'un prêt-relais pour tenir jusqu'en 2021; or la banque a refusé d'accorder un prêt du fait d'une Directive européenne. Clothilde Auphan a saisi le médiateur des TPE et s'est rapprochée de la Banque de France.

Sylvain Poullin précise la nécessité de s'informer de la cotation de son entreprise auprès de la Banque de France avant d'effectuer toute démarche de PGE.

Francis Palombi, suite à un échange hier avec M. Oudéa (Sté Générale), explique que les banques prennent des frais pour maintenir l'équilibre des structures ; et conseille d'avoir un contact franc et direct avec sa banque et de demander le maintien voire l'augmentation du découvert autorisé.

#### Intervention d'Alain Dykerman :

- En fin de plan de sauvegarde (8/10 ans, médiation BPI 92, qualifié de "dirigeant sérieux") et 8 salariés. Selon lui la BPI craint de ne plus pouvoir faire face et de fait commence à adhérer au système bancaire. Pour information, 52 000 plans de sauvegarde sont en cours, ce qui représente environ 200 000 salariés.

- Il redoute la levée des aides du chômage partiel ; en effet, comment payer les salariés sans percevoir de revenus ?

Guy Giquello signale que la Fédération demande le lancement d'un emprunt national au bénéfice des TPE, des précisions quant à la prétendue participation de la CDC et maintient la pression sur les assureurs, dont l'effort est toujours insuffisant (de nombreux Députés, toutes tendances confondues, ce jour à l'Assemblée Nationale, dans le cadre du vote du budget rectificatif s'offusquent de la contribution insuffisante des assureurs à l'effort national. En effet les financements annoncés vont contribuer à renflouer les caisses de l'état, alors que la population a besoin d'aide directe et immédiate versée au profit du fonds national de solidarité).

#### Intervention de Laurent Lecrosnier :

- 3 entreprises, 3 situations différentes : aide précieuse de son expert-comptable qui monte au créneau selon le besoin respectif de chacune des entreprises (négociation auprès du médiateur, justification du CA par lissage sur les 4 derniers mois...).

- Il confirme que l'urgence est de faire évoluer l'attribution des aides, de façon à couvrir les différents problèmes et situations.

Guy Giquello précise qu'en cas de refus de la BPI, il est possible de faire appel à la Région.

#### Intervention de Daniel Chalhon :

Concernant l'ouverture des marchés, Daniel constate que les Préfets restent maîtres de la décision, aussi conseille-t-il de faire appel aux élus pour leur demander de monter au créneau.

Intervention d'Hervé Coulaud (FTPE 28) :

Il est convenu avec Guy Giquello de communiquer sur les origines du fléau pour notamment préconiser l'usage mondial de normes et règles entre entreprises.

Intervention de Jean-Pierre Chedal :

Jean-Pierre Chedal fait le point sur les chiffres et les actions annoncés par la CDC et sur les réunions techniques qui portent sur l'augmentation des dispositifs d'aides : retrait des charges fiscales, formules de chômage partiel à utiliser à bon escient avec l'annonce de contrôles probables à partir de septembre.

Echanges entre les participants concernant l'après crise et le redémarrage de l'activité :

- Inquiétudes quant à la possibilité de pouvoir payer les salaires
- Rappel qu'en dépit de fermetures d'entreprises, le Tribunal de Commerce a à cœur de sauver les femmes et hommes derrière chaque entrepreneur
- Le Conseil Régional d'Ile de France a créé une centrale d'achat ouverte aux entrepreneurs pour se fournir en produits et articles sanitaires

Conclusion de Francis Palombi : "penser à la reprise" (call conférence lundi 20 avril)

- Francis Palombi est accompagné de Jean-Pierre Chedal dans ses échanges avec Bercy (prêts inter-entreprises, emprunt national, mise à disposition des outils...)
- Si le gouvernement est à l'écoute, l'aspect financier demeure très délicat en l'occurrence parce que les assureurs-crédits ne sont pas coopératifs mais au contraire cruels dans leurs notations : aussi est-il conseillé de se rapprocher sans hésitation du médiateur crédit.
- Un effort a été demandé aux grandes enseignes afin de ne pas asphyxier les petits commerçants lors de la reprise (Cf. coefficient multiplicateur 3 fois plus important chez les grandes enseignes).
- La CCI est félicitée et remerciée pour son implication et le travail accompli.